

FICHE EXPÉRIENCE

« L'Accorderie »

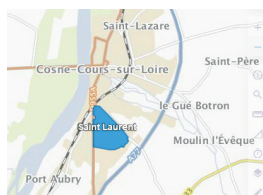


Quartier Prioritaire : Saint Laurent

Rattachement EPCI : CC Loire, Vignobles et Nohain
Rattachement Contrat de ville : CC Loire et Nohain

 40
surface (ha)

 1 492
Population municipale 2013



Contact

*Accorderie
2 bis, rue du Général
Binot
58200 Cosne-Cours-
sur-Loire*

Tél. : 03 86 26 62 56

Contexte

Cette expérience a été présentée dans le cadre d'une journée dédiée au développement économique organisée le 5 juin 2018 à Chalon-sur-Saône dans le cadre du « Nouveau cycle 2018-2020 : développement économique urbain et politique de la ville : créer, développer et mobiliser ».

Elle a été partagée aux participants par Olivier Prieur, Directeur de ASES-CCAS Ville de Cosne-Cours-sur-Loire – Directeur de l'Accorderie de Cosne-Cours-sur-Loire.

Présentation du projet

Ce projet a été initié dans le cadre d'un groupe de travail « cohésion sociale » du contrat de ville, lors de la phase de réflexion et d'écriture du Contrat de Ville. Symbole du Contrat de Ville naissant, il a été retenu afin de favoriser les échanges, la solidarité et lutter contre les exclusions.

Parties prenantes & modèle économique

L'Accorderie est le fruit d'un travail multipartenarial comprenant la Ville et le CCAS de Cosne-Cours-sur-Loire, le Centre social et culturel, les bailleurs sociaux du territoire, le Conseil Citoyen, l'État, la Caisse des

Dépôts et Consignations, etc.

Portée par l'association du Pôle Unique Saint-Laurent, l'Accorderie bénéficie de financements liés au contrat de ville (Ville et CGET), des bailleurs sociaux dans le cadre de la convention sur la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), de la Fondation Macif (copropriétaire du concept) et de l'État via le poste d'adulte-relais.

Difficultés rencontrées

Un projet construit initialement sous une forme descendante et qui a nécessité un travail de vulgarisation, la participation des habitants ne se décrète pas, elle se construit dans le temps.

La nécessité de développer l'activité dans un local adapté qui permet d'être un pôle ouvert sur le quartier et le reste du territoire.

Construire un budget pérenne comprenant un poste salarié afin de développer l'activité.

Une vulgarisation du concept nécessaire pour rompre les réticences et les craintes des commerçants locaux notamment sur des questions de concurrence.

Atouts et leviers

Le projet d'Accorderie repose sur un concept novateur, qui permet à la fois de favoriser la mixité sociale et de développer le pouvoir d'agir des habitants.

Initialement construit de manière descendante, il a pris une forme davantage participative notamment avec l'arrivée dans le groupe de travail de membres du conseil citoyen.

.....
« Co-construire ce projet en amont avec les habitants nous aurait fait gagner du temps et de l'énergie ».

.....
Olivier Prieur
.....



La structure en quelques mots

Une Accorderie est fondée sur un système économique alternatif reposant sur l'échange de services, la coopération et la valorisation des compétences.

Le concept de l'Accorderie est né au Québec en 2002, il vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et à favoriser la mixité sociale. Il permet aux habitants d'échanger des savoirs et des compétences tout en se rendant mutuellement des services (bricolage, cours de langues, etc.).

L'Accorderie de Cosne-Cours-sur-Loire, est localisée au cœur du quartier prioritaire Saint-Laurent.

